

ESPACE TRI 2.0 :

certificat médical ou questionnaire de santé ?

septembre 2017

A partir de septembre 2017, le
“**questionnaire de santé**” fait son
apparition sur Espace Tri 2.0



9

questions auxquelles les titulaires
d'une licence 2017 vont devoir répondre
lors de leur renouvellement de licence
pour la saison 2018

Le “questionnaire de santé”



DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :

1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

A CE JOUR

7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?



Si le licencié a répondu
"NON" à toutes les questions

Si le licencié a répondu "OUI"
à au moins une question



**Certificat médical
inutile**



Les réponses formulées
relèvent de la seule
responsabilité du licencié.



**Certificat médical
obligatoire**

POUR UNE LICENCE COMPÉTITION / LOISIR

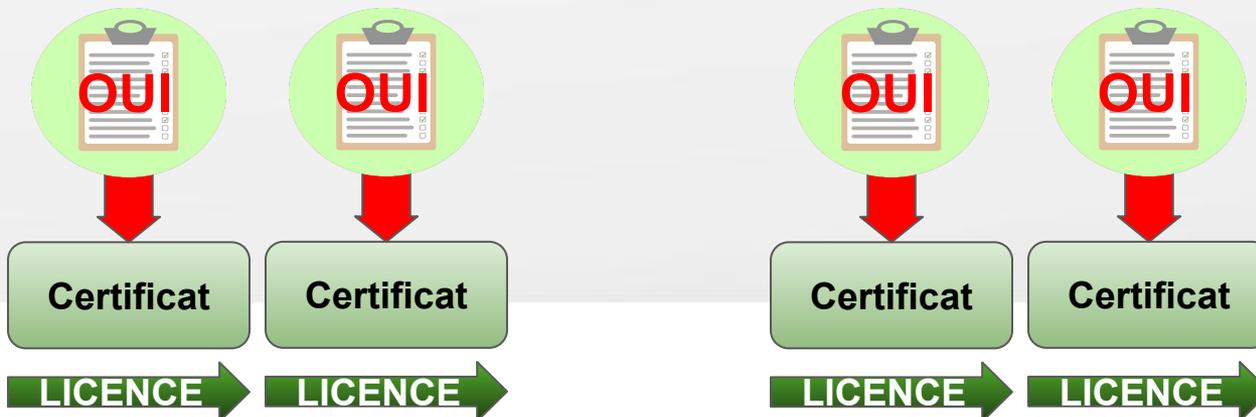
La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Obtention licence	Renouv 1	Renouv 2	Renouv 3	Renouv 1	Renouv 2	Renouv 3
Saison 2017	Saison 2018	Saison 2019	Saison 2020	Saison 2021	Saison 2022	Saison 2023
Certificat	Quest. Santé	Quest. Santé	Certificat	Quest. Santé	Quest. Santé	Certificat

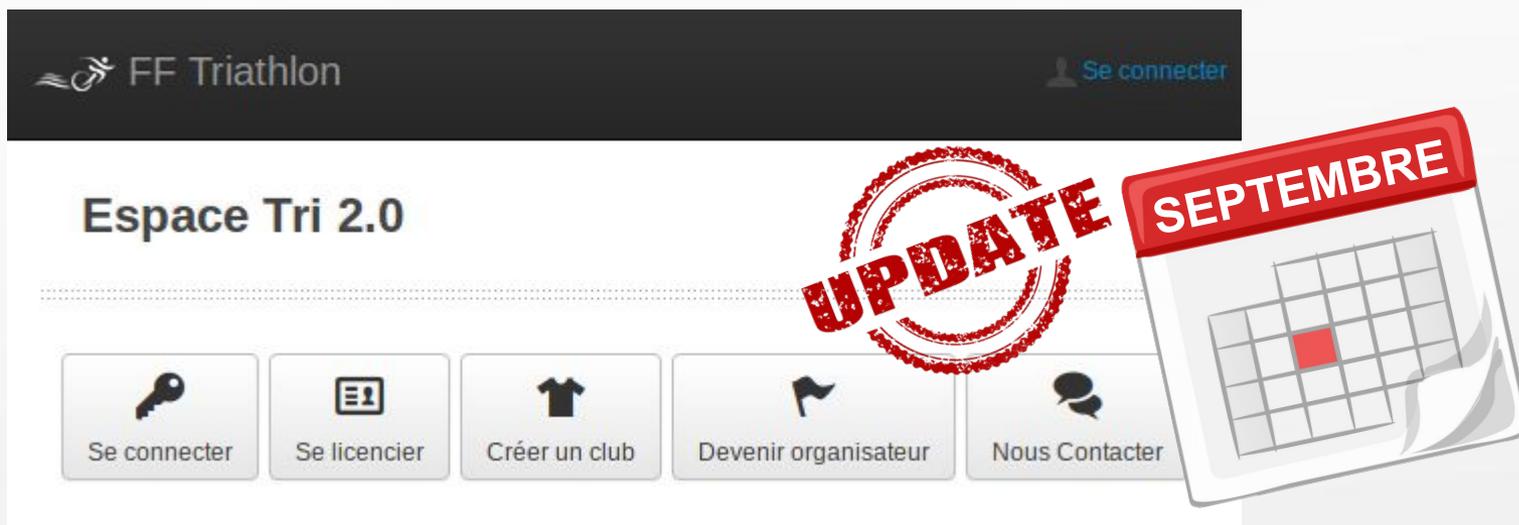
NON à toutes les questions du quest. Santé



OUI à au moins l'une des questions du quest. Santé



ESPACE TRI 2.0 sera mis à jour pour la rentrée de septembre 2017



Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement pour détailler les évolutions intégrées.

ÉVOLUTION 2018 : ACCÈS AUX COMPÉTITIONS

Saison 2017

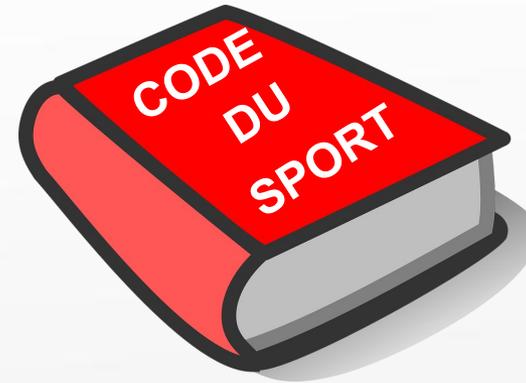
Cette saison, les titulaires d'une licence F.F.TRI. Dirigeant ou Loisir sur laquelle apparaît la mention "**certificat médical compétition**" sont dispensés de présentation de certificat médical lorsqu'ils s'inscrivent une compétition F.F.TRI. (pass compétition obligatoire).



Saison 2018



Mise en conformité



En 2018, **pour s'inscrire à une compétition**, les titulaires d'une **licence Dirigeant ou Loisir** devront obligatoirement présenter un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de la discipline concernée en compétition (pass compétition obligatoire).



Merci de votre attention